

# (Biographie de l'Imam Mahdi (as

---

<"xml encoding="UTF-8">

Biographie de l'Imam Mahdi (as)

Sur la base du madjlis de Sayed Ammar Nakshawani (Mahe Ramadhan 2011)  
Et enrichi par d'autres recherches complémentaires

## 1. Introduction

L'Imam Muhamad ibn al-Hassan al-Mahdi (as) est né le 15 Shaban de l'an 255 AH. Il est vénéré comme étant le messie attendu dans la religion islamique. Sa vie mérite une analyse approfondie dans la mesure où il est considéré comme le Sauveur attendu, celui qui apportera la justice et débarrassera la terre de toute forme d'injustice, d'oppression et de tyrannie.

Ce sujet affecte la vie de chacun d'entre nous et de cette discussion, on peut tirer de nombreux enseignements, principes et exemples tant sur le plan théologique, juridique que éthique. C'est un sujet ayant des bases historiques avec des échos contemporains importants. C'est un sujet d'une très grande actualité dans la mesure où beaucoup de religions de nos jours croient en un « Mehdi », un sauveur attendu. Beaucoup de religions annoncent la venue d'un Sauveur qui débarrassera la terre de toutes les formes d'oppression, d'injustice et de tyrannie afin d'instaurer une justice et une équité dans le monde dans lequel nous vivons.

Prenons l'exemple de la religion Zoroastrienne. Le livre de cette religion, « l'Avesta », évoque un individu appelé « Zaochia », qui viendra pour apporter la bonté absolue dans l'univers. Si vous allez voir le « Bhâgavata Korana », qui regroupe les textes hindous, vous y trouverez le nom d'un individu appelé « kalki » qui viendra à une époque où les hommes politiques seront corrompus et abuseront de la population. Il viendra afin de faire disparaître toute forme de corruption. Si vous aller voir le « ravada », les textes bouddhiques, vous y lirez que Bouddha Gautam parle d'un bouddha final qui apportera la lumière à une époque où la terre sera dans l'obscurité. Si vous regardez la religion juive, il y a des discussions autour d'un messie issu des

enfants de David qui viendra et fera disparaître toute forme de tyrannie et d'injustice. Lorsque vous regardez le christianisme, cette religion évoque la seconde venue du Christ, qui reviendra pour instaurer le royaume de Dieu et apporter la justice et l'équité.

En d'autres termes, la croyance en un Mehdi n'est pas uniquement la chasse gardée de l'Islam mais toutes les religions croient en un Sauveur attendu. Ce qui est remarquable c'est qu'en Islam, le sunnisme et le shiisme ont une convergence de vue qui est bien plus importante que de divergence sur ce sujet précis. Il est obligatoire pour tout musulman, qu'il soit sunnite ou chiite de croire au Mahdi. La différence principale réside dans le fait que l'un (le chiisme) pense qu'il est en vie et déjà parmi nous et l'autre (le sunnisme) qu'il va naître. Hormis cela, vous trouverez de nombreuses traditions aussi bien dans la littérature sunnite que chiite, évoquant un homme du nom de Mahdi, descendant de Fatima, dont le nom est celui du Saint Prophète (saww) .

Dans un premier temps, il est nécessaire de disséquer la biographie du 12ème Imam (as) pour les raisons suivantes :

- Il fait écho aux croyances similaires dans les autres religions
- Le Saint Prophète (saww) a dit : « Celui qui meurt sans connaître l'Imam de son temps, meurt de la mort d'un ignorant. »

Naturellement, tous les musulmans ressentent cette nécessité de connaître l'Imam de leur temps et de comprendre sa biographie. D'autant plus qu'il y a beaucoup de questions qui se posent au sujet de l'imam de nos jours. Ainsi par exemple :

- o Combien de personnes furent informés par Imam Al-Askari (as) au sujet du Mahdi (as) ?
  - o Quelle est l'origine de la mère du Mahdi ?
- o Est-ce qu'il était avec ses parents durant les premières années de sa vie ou non ?
- o Quelle était l'utilité de la petite occultation (Ghaybat-Sughra) et qui étaient ses représentants ?
  - o Quelle sagesse se cache derrière la grande occultation (Ghaybat-Kubra) ?
    - o Quels sont les signes de sa parousie (réapparition) ?

Voilà un ensemble de questions qui se posent de nos jours dans nos communautés. Il peut paraître incroyable mais il existe des individus dans nos communautés qui questionnent la position de notre 12ème Imam (as). Tant que c'est pour apprendre et mieux comprendre la

biographie et l'importance du Mahdi alors il y a rien de mal.

## 2. Contexte politique entourant la naissance du Mahdi (as)

Lorsque l'on parle de la naissance du Mahdi (25 Shaban 255 AH), il est intéressant de se pencher sur le contexte politique et religieux qui entoure cet événement. Notre 11ème Imam (as) était âgé de 22 ans lorsqu'il reçut l'Imamat. Deux groupes de personnes étaient fortement intéressés par l'identité de son successeur.

Il y avait ceux qui étaient fidèles à l'Imam al-Askari (as), ceux qui suivaient l'école des Ahlulbayt (as) à travers lui, qui, se basant sur les traditions du Saint Prophète (saww) savait qu'il y aurait douze Imams (as) pour le succéder. Ces fidèles étaient dans l'attente de l'annonce de cette naissance providentielle. Beaucoup d'érudits musulmans, y compris ceux des écoles sunnites ont évoqués les douze Imams (as) et leurs noms. Ce fut le cas de l'imam al-Boukari dans son Sahi (Boukari a vécu à l'époque du 9ème, 10ème et 11ème Imams (as)) qui parle d'un homme appelé « Mahdi », né de la lignée de Fatema (ahs) et qui apportera la justice. C'est aussi le cas de Qassim ibn Ibrahim ar-Rasi dans son livre ar-Rad al-Rawafi. Avant même sa naissance, cette discussion et ce débat autour de notre 12ème Imam (as) existait déjà et était âpre.

L'autre groupe de personnes fortement intéressé par la naissance de notre 12ème Imam (as) était les califes abbassides dans la mesure où la prophétie affirmait que ce 12ème successeur du Saint Prophète (saww) allait apporter la justice et supprimer toute forme d'oppression.

Cette naissance était donc vécue par le pouvoir despote des Abbassides comme une véritable menace. Il n'y avait pas de preuve formelle indiquant quand et où allait avoir lieu cette naissance. C'est pourquoi les Abbassides vont mettre en place une surveillance très resserrée de la résidence du 11ème Imam (as) pour repérer les femmes enceintes ou sur le point de donner naissance à un enfant.

Lorsque l'on se replonge dans l'histoire des Imams (as), très peu de fidèles avaient accès à notre 11ème Imam (as) en raison de la forte répression des Abbassides. Imam al-Askari (as) a informé de la naissance du Mahdi (as) qu'à un nombre de personnes extrêmement restreint.

Parmi les très rares personnes au courant de cet événement il y a :  
- Aboul Hashim al-Ja'fari

- Ahmad Ibn Isaac

- Aboul Adian

- Deux tantes de notre Imam (as): Janabe Hakima et Janabe Khadija

Pour préserver cet enfant qui était destiné à devenir le vice-gérant de Dieu sur terre, Imam Hassan al-Askari va entourer cette naissance du plus grand secret, cachant cette nouvelle aux membres de sa famille car il savait que la confiance était un bien précieux qu'il pouvait difficilement accorder dans le contexte d'oppression des Abbassides. Par la volonté d'Allah (swt), jusqu'au jour de son accouchement, Janabe Narjis Khatoun ne montrait aucun signe de la maternité et elle n'avait aucun ventre rond ayant pu trahir qu'elle portait cet enfant prodigieux.

### 3. Qui était la mère du Mahdi (as) ?

Attardons-nous un peu sur la mère de notre 12ème Imam (as). Sheikh Sadduq, Sheikh Tusi ou encore Tabari racontent que Narjis Khatoun était issue d'une famille chrétienne. Kulayni ajoute qu'elle avait des ancêtres africains. Le 10ème Imam (as) demanda un jour à son compagnon Bachir de se rendre à Bagdad sur les rives de l'Euphrate, avec une somme de 220 dinars en or. Imam lui expliqua de se rendre là où les navires transportant les esclaves accostaient. Il lui demanda d'aller au devant d'un homme appelé Omar Ibn Yazid. Il aurait avec lui un groupe d'esclaves, dont une femme voilée. Elle refusera tous les enchères qui seront faites sur elle. Un homme irait jusqu'à proposer 300 dinars pour l'acquérir, lui promettant par ailleurs de lui donner absolument tout ce qu'elle souhaiterait. Imam lui expliqua qu'elle répondrait de la façon suivante : « même si tu me donnais le royaume du roi Salomon, je ne consentirai pas à t'accorder ce que tu demandes. » Imam lui dit alors : « à ce moment tu t'avanceras vers elle. Tu paieras ces 220 dinars pour elle et tu lui remettras cette lettre, qu'elle embrassera et portera à ses yeux. » Quelle fut la surprise de Bachir de voir les choses se dérouler selon les dires du 10ème Imam (as). Peu après, s'exprimant en arabe, Narjis Khatoun raconta son histoire à Bachir : « mon nom est Malika, fille du César de Rome. Mon père souhaitait me marier à mon cousin mais chaque fois que le jour des noces arrivait, un tremblement de terre venait secouer le palais, obligeant le report du mariage. Cela se produisit plusieurs fois. Puis un jour, je vis en rêve le Prophète Jésus et ses compagnons allant vers le Saint Prophète (saww) et ses garçons. Il demanda à Jésus ma main pour son fils Hassan al-Askari. Et Jésus accepta cette demande comme un honneur. » Imam Hassan al-Askari (as), avait annoncé à Janabe Narjis

Khatoun qu'elle serait capturée lors de l'invasion d'une armée musulmane et transportée comme esclave vers Bagdad. Elle ne fut donc pas surprise de cette rencontre avec Bachir car elle était informée de la manière dont elle allait rejoindre Imam Hassan al-Askari (as).

Lorsqu'elle vivait à Samarra, Bibi Narjis Khatoun n'était pas seule. Elle était accompagné d'une femme prénommée Salik. Dans l'intérêt de préserver la vie de Bibi Narjis Khatoun et de l'enfant qu'elle portait, elle va prétendre être celle qui était enceinte dans la demeure du 11ème Imam (as). En réalité, le pouvoir Abbasside ignorait totalement qui portait cet enfant prophétique et quand il allait naître. Le pouvoir en place va donc mettre en place une surveillance étroite de Salik pendant presque un an avant la mort d'Ubaydullah ibn Hakam.

Faisons un petit aparté :

- Ce n'est pas un crime ou un sacrilège de dire que la mère de notre 12ème Imam (as) a été une esclave. Elle a connue cette souffrance et cela n'enlève en rien sa grandeur. Les mères d'autres Imams (as) furent aussi des esclaves auparavant. C'est aussi un symbole pour montrer que la condition sociale, la puissance ou la richesse ne sont pas des critères de choix et surtout ce sont des facteurs qui sont loin d'être la maîtrise des hommes.
- Dire que Bibi Narjis Khatoun (ahs) était chrétienne et de la lignée du Prophète Issa (as) n'est en rien une manière de romancer sa vie, en sachant d'ailleurs que Jésus reviendrait aux côtés du Mahdi (as) priant derrière lui. La foi de l'Islam en Nabi Issa n'est plus à démontrer : le Coran consacre d'ailleurs tout une sourate à Janabe Maryam (ahs), mère de Nabi Issa (as).

#### 4. Une naissance dans le secret

Dans la nuit du 15 Shaban 255 AH, Hakima, la tante de Imam al-Askari (as), ne découvrira que cette nuit-là que Bibi Narjis Khatoun allait donner naissance à cet enfant providentiel pour la simple et bonne raison que Bibi Narjis Khatoun ne portait pas les signes physiques de la grossesse. On pourrait objecter en disant que c'est une chose impossible. Mais ce fut aussi le cas pour la mère de Janabe Moussa (as) sans quoi, Pharaon se serait débarrassé de Moïse et de sa mère pour enrayer la menace qui pesait sur son empire. Si Dieu peut occulter la grossesse de la mère de Moïse alors pourquoi ne pourrait-il pas le faire pour la mère du Mahdi (as) ?

Ce qui est vital de comprendre c'est qu'il était difficile de faire confiance à l'entourage de l'Imam (as), la famille incluse. Le frère du 11ème Imam (a), Ja'far, n'hésitera pas à alerter le

pouvoir abbasside de l'imminence de la naissance du Mahdi (as). Durant les 5 années entre la naissance de l'enfant et son assassinat en 260 AH, Imam al-Askari décide littéralement d'occulter son fils au regard et à l'attention du pouvoir et de la population de Samarra : en effet, le Mahdi (as) est envoyé, tout de suite après sa naissance vers Médine chez sa grand-mère Odayfah. C'était la condition sine qua non pour préserver l'intégrité de cet enfant. Pour l'anecdote, lorsque ses compagnons venaient l'interroger sur son fils, le 11ème Imam (as) répondait : « si vous allez à la Mecque pour le Hajj vous le verrez et si vous allez à Médine vous le verrez aussi. »

Quinze jours avant sa mort, Imam al-Askari (as) va se confier à son fidèle compagnon Aboul Adian : « Vas à Bagdad et remets à nos fidèles ces lettres dans lesquelles j'ai répondu à toutes leurs questions de jurisprudence. » Aboul Adian l'interrompit, « Ô maître ! Puisqu'il en est ainsi, qui sera votre successeur et imam après vous ? » « Celui qui sollicitera les réponses à ces lettres sera imam après moi, » réagit-il. Le compagnon ajouta « Donnez-moi d'autres indices maître. » Il répondit « Celui qui fera ma prière mortuaire sera imam après moi. » J'insistai « Montrez-moi une dernière preuve. » « Celui qui définira le contenu d'un sac sera imam après moi. » Aboul Adian raconte qu'il ne put par crainte demander ce qu'il y avait dans le sac. »

Cette anecdote démontre de manière éloquente que les proches amis et compagnons de l'Imam (as) eux aussi ignoraient à qui ressemblait le Mahdi (as) car ne vivant pas à Samarra, il ne l'avait jamais vu ou rencontré. L'Imam al-Askari (as) va donc donner des signes pour permettre de le reconnaître. Le jour des funérailles, Ja'far s'était proclamé Imam et s'était avancé pour faire cette prière rituelle. A son retour de Mada'in (Bagdad), Aboul Adian relate l'événement suivant : « Je vis à ce moment Ja'far, le frère d'Imam A.S. debout devant la porte de sa maison et recevant d'un côté les condoléances et de l'autre les félicitations pour avoir accédé à l'imamat. Je me disais que l'imamat sera corrompu si quelqu'un comme Ja'far réputé pour la consommation d'alcool et les jeux de hasard devenait imam. Je m'avancai tranquillement comme tout le monde pour présenter mes honneurs très éphémères à Ja'far, confiant quant aux signes révélateurs que m'avait donnés mon maître, le 11ème Imam (as). Cela ne me surprit d'ailleurs guère qu'il ne fit allusion ni à la réponse aux lettres que je portais avec moi, ni au contenu d'un quelconque sac. Akîd, un serviteur en provenance de la maison endeuillée s'approcha de Ja'far et lui annonça que la dépouille était prête et qu'il devait à présent venir accomplir la prière mortuaire. J'entrai dans la maison en compagnie d'un groupe de shiites et réalisai effectivement que mon maître brillait dans le blanc du sépulcre pur qui

l'entourait, prêt pour la cérémonie. Ja'far passa devant pour diriger la prière. Avant que Ja'far n'entame la prière, un enfant de cinq ans s'avança et écarta Ja'far. « Mon oncle, je suis plus légitime que vous pour diriger cette prière. » dit-il.

Rappelons que dans la jurisprudence islamique, seul un Imam peut accomplir la prière mortuaire d'un autre Imam. Cet enfant c'était le Mahdi (as). Ja'far, surpris, s'écria : « Mais qui est cet enfant ? » S'il avait grandi à Samarra alors personne n'aurait été surpris de voir cet enfant de 5 ans sortir de nulle part pour diriger la prière mortuaire du 11ème Imam (as), et encore moins son propre oncle. Un homme présent sur les lieux lui demanda qui était ce garçon. Il répondit : « Je jure par Dieu que je ne le connais pas car je ne l'ai jamais vu. »

## 5. La petite occultation ou « ghaybat-e-sughra »

Après la prière mortuaire, le Mahdi s'approcha d'Aboul Adian pour lui réclamer les lettres venant de Bagdad. 2 des 3 signes venaient de se réaliser. Restait le dernier signe : la somme contenue dans un sac. Mais quel sac ? Un groupe de voyageurs venant de Qoum entra dans la demeure pour voir notre 11ème Imam (as). On leur informa qu'il était décédé. Ils demandèrent donc à voir son successeur afin de lui remettre un sac contenant de l'argent du Khoums. Ja'far s'avança pour prendre le sac. Le voyageur refusa de le lui donner : « si vous êtes le véritable Imam alors vous saurez me dire quelle somme il y a dans ce sac. » Ja'far, fou de rage, répondit : « Crois-tu donc que je puisse te révéler des informations invisibles dont je n'ai pas la connaissance ? » À ce moment-là un homme s'avança et dit : « Le sac que vous portez contient 1010 dinars dont 10 ont leur marques effacées. » Rassurés par la réponse de cet émissaire, les voyageurs de Qoum lui donnèrent le sac ainsi que des lettres. L'émissaire demanda ensuite aux voyageurs de s'adresser dorénavant au représentant du Mahdi (as) à Bagdad. Cet épisode marque le début de la petite occultation ou « Ghaybat-e-Sughra » du Mahdi (as). Il va durer environ 70 ans, jusqu'au 15 Shaban 329 AH (15 mai 941) à la mort de son dernier Naïb (représentant).

L'occultation est un système dont les bases ont été jetées à l'époque du 6ème Imam (as). A son époque Imam Sadiq (as) avait entamé un véritable travail de fond, que ses successeurs vont poursuivre avec ardeur. Ce grand mouvement initié par Imam Sadiq (as) s'appelle « al-wikala » c'est-à-dire la représentation. Imam (as) savait qu'un avenir très troublé allait commencer pour les Imams (as), un avenir où les fidèles n'allait quasiment pas avoir la

possibilité d'entrer directement en contact avec les Imams (as) soit parce qu'ils seraient en résidence surveillée, soit en prison ou soit en occultation comme pour le Mahdi (as). Il s'agissait donc de mettre en place une organisation structurée qui permette de faire le lien entre les shiites et leurs Imams (as). Il faut donner la possibilité aux fidèles de s'orienter vers des référents désignés par les Imams (as) qui sont capables de les représenter, d'écouter et de porter à la connaissance des Imams (as) les questions et les doléances des fidèles et de collecter le khums et la zakat. Voici les représentants (ou Naïb) de nos Imams (as) :

- Imam Ja'far as-Sadiq (as): Al-Mo`allâ ibn Khonays
- Imam Moussa al-Kadhim (as): 'Uthman ibn Isa Rawasi, qui fut le représentant en Egypte
  - Imam Ali al-Redha (as): Safwan bin Yahya
  - Imam Mohamad al-Jawad (as): Safwan ibn Yahya
  - Imam Ali al-Hadi (as): Ayyub bin Noah bin Duraj
- Imam Hassan al-Askari (as): Muhammad bin Salih bin Muhammad al-Hamadani ou encore Muhammad bin Ibrahim bin Mahziyar

Le Ghaybat-e-Sughra sonne comme une préparation de la communauté à l'absence de l'Imam : bien qu'il ne soit pas présent, il devient essentiel pour les fidèles de croire en lui et de se référer à ceux qu'il a désigné pour le représenter. Il veille malgré tout. Durant la petite occultation de 70 ans, quatre Naïbs (représentants) désignés par le Mahdi (as) vont se succéder :

- Uthman bin Saïd (ar) : il fut un serviteur du 9è Imam alors qu'il n'avait que 11 ans. Il a occupé la même position de confiance avec le 10ème et 11ème Imam. Après le Martyr du 11ème Imam, Uthman s'était installé à Bagdad d'où, déguisé en vendeur de beurre, il organisait la collecte de Khums pour l'Imam. Il a servi le 12ème Imam pendant 18 mois et a reçu une lettre de l'Imam peu avant sa mort lui disant de désigner son fils Mohammad comme le représentant suivant.
- Mohammad bin Uthman (ar) : il a continué à garder secret l'existence de l'Imam sous le règne des Abbassides jusqu'au début du règne d'al-Moutadid. Le pouvoir commença ensuite à rechercher activement l'Imam, faisant tuer d'innombrables shiites dans cette quête sanguinaire. Des espions ont été formés pour tenter de détruire le réseau mis en place par l'Imam (as) et son représentant. A la mort de Mohammad ibn Uthman, Hussayn ibn Rawh prendra la relève en 305 AH.

- Hussayn ibn Rawh (ar) : son kouniyya était Aboul Qassim. Il gardait secret ses activités de représentant tout en gardant de bonnes relations avec les dirigeants. Il a servi Imam A.S. avec dévouement jusqu'à sa mort au mois de Shaban 326 AH, révélant la désignation d'Ali bin Mohammad Samry après lui. Un jour, un homme du nom de Ali al-Qummi vint le voir et lui dit :

« Avec mon épouse, nous souhaitons désespérément avoir des garçons. Pouvez-vous demander à Imam (as) de prier afin qu'Allah nous accorde des garçons ? » Hussayn ibn Rawh promet d'en parler à l'Imam (as). Il transmet donc le message et Imam (as) lui enjoint de dire à

Ali al-Qummi : « Dis lui qu'il n'aura pas d'enfant de son épouse actuelle. Mais un jour il se remariera et sa nouvelle épouse, originaire de Dayla, lui donnera trois fils, Mohamad, Hassan et

Hussayn. Mohamad et Hussayn deviendront de grands érudits. » Mohamad ibn Qummi est plus connu sous le nom de Sheikh as-Sadduq qui a écrit l'un des quatre livres fondamentaux du shiisme (Al-Kutub Al-Arb'ah): « Man La Yadhurul Faqhi ». Pour information, les autres

ouvrages clé du shiisme sont :

- Kitab al-Kafi de sheikh al-Kulayni (Usul al-Kafi, Furu al-Kafi et Rawdat al-Kafi)
- Tahdhib al-Ahkam de Abu Ja'far al-Tusi
- Al-Istibsar de Abu Ja'far al-Tusi

Ces quatre ouvrages sont en terme d'importance, comparables aux Sahi al-Sittah que nous retrouvons dans le sunnisme.

- Ali bin Mohammad Samry (ar): il n'a servi que trois ans. Une semaine avant sa mort, Imam (as) lui envoya une lettre lui annonçant son décès et lui demandant d'informer la communauté qu'il n'y aurait plus de représentants désignés après lui et que l'Imam allait entrer maintenant en ghaybat-e-koubra (occultation majeure). L'Imam réapparaîtra ensuite par la volonté d'Allah.

Ali bin Mohammad Samry est mort le 15 Shaban 329 AH.

Dans cette lettre, Imam (as) avait par ailleurs dit : « Dis à mes fidèles que s'ils désirent ardemment que je revienne alors je reviendrai immédiatement. » Ces mots de notre Imam (as) nous apprennent une triste réalité de nos communautés shiites : si l'Imam (as) n'est pas encore réapparu c'est que finalement nous ne le désirons pas aussi ardemment que nos langues semblent l'attester. Il y a une énorme différence entre dire une chose, la penser et la mettre en acte. Pour le moment, nos actes semblent être encore bien loin de nos affirmations...

Cette période de grande occultation est celle qui soulève le plus de questions, aussi bien chez les shiites que dans tous les autres courants de pensées et religions. Prenons les questions une à une pour proposer quelques éléments de réponse.

Avant toute chose, l'idée n'est pas de donner des réponses afin que le lecteur les suive comme un mouton. Il s'agit beaucoup plus d'initier la réflexion et d'inciter le lecteur à aller approfondir chaque sujet pour qu'il puisse construire lui-même son intime conviction.

#### a. Pourquoi le Ghaybat ?

3 raisons essentielles peuvent expliquer cette période de grande occultation : Le ghaybat permet de préserver la vie du Mahdi (as) : comme nous l'avons évoqué, avant même sa naissance, les Abbassides l'avaient recherché, voulant le tuer. À l'époque de son troisième représentant, Hussayn ibn Rawh, le pouvoir avait montré une plus grande détermination à retrouver le Mahdi (as). Ce qui a eu pour conséquence des exactions et une oppression accrue des communautés shiites. L'occultation permettait ainsi de mettre le Mahdi hors de portée du pouvoir en attendant un contexte favorable et l'existence d'un réseau et une organisation suffisamment solide (notamment grâce aux 313) permettant sa parousie. Étant hors de portée, le pouvoir avait par voie de conséquence réduit la pression et l'oppression des populations shiites.

Le ghaybat préserve la totale indépendance du Mahdi : Allah swt met à l'abri le Mahdi de la nécessité de devoir prêter allégeance à qui que ce soit, même si cela devait se faire sous la contrainte. Le Mahdi (as) fut et sera son propre leader.

Le ghaybat est un test pour les fidèles : les fidèles de l'Imam al-Hujjat seront ceux qui restent fermes dans leurs convictions et dans leur amour pour le Mahdi malgré son occultation. On rencontre souvent des gens qui se plaignent de ne pas voir le Mahdi (as). Pour répondre à ces personnes, rentrons à l'époque de notre 6ème Imam (as). Un jour un homme vint le voir pour lui demander quelle sera la plus grande génération de musulmans. Imam (as) lui répondit : « la plus grande génération sera celle qui croit et suit l'Imam al-Hujjat. Car cette génération va croire en un homme qu'ils ne pourront pas voir. Et s'ils (les gens de cette génération) travaillent dur pour son retour, Allah (swt) les ressuscitera comme s'ils étaient morts en martyr en luttant aux côtés du Saint Prophète (saww). »

#### b. Où peut-on rencontrer le Mahdi (as) ?

Dans de nombreuses traditions (hadiths) de nos Massoumînes (as), il est dit qu'il est possible

de rencontrer le Mahdi en trois occasions bien spécifiques :

- Durant le Hajj à la Mecque

- Lorsqu'une personne est dans la difficulté ou dans le besoin et qu'il appelle le Mahdi, il est toujours là pour cette personne : jamais il ne l'abandonne
- Lors de l'enterrement d'une personne qui n'a pas de dette

Faisons un petit aparté :

- Quand on parle de dette, il ne faut pas comprendre que l'aspect financier : une personne qui n'a pas honoré une promesse a une dette, une personne qui a fait du mal à quelqu'un et qui ne lui a pas demandé pardon a une dette tout comme une personne qui n'a pas pardonné, car pardonner est une obligation islamique. Autre exemple, une personne qui a des prières en retard ou des jours de jeûnes restant à faire à des dettes mais vis-à-vis de Dieu.
- Vouloir voir ou rencontrer le Mahdi est une chose. Mais l'une des conditions requises pour cela c'est que nous soyons capables de le reconnaître. Pour cela il nous faut faire un travail sur nous même afin de purifier notre cœur et notre âme, seule condition pour que nos yeux puissent le reconnaître.

c. Comment l'Imam peut-il avoir une si grande longévité ?

Si le Mahdi était réellement né en 255 AH alors il aurait à ce jour plus de 1200 ans. Beaucoup se demandent comment une telle chose serait possible. Mais on aurait tendance à dire si Allah swt le décide ainsi alors aucune raison que cela ne soit pas. Cette réponse peut paraître insuffisante alors tournons-nous vers le Saint Coran et les histoires que ce livre saint nous raconte :

- Nabi Nouh (Prophète Noé) n'a-t-il pas vécu plus de 950 ans, qui fut la durée de sa mission auprès de son peuple ? Certaines traditions (hadith) indique qu'il a vécu près de 3000 ans.
  - Nabi Younous, lorsqu'il était dans le ventre de la baleine, Allah lui explique que s'il le voulait, il le laisserait là jusqu'au Jour de la Résurrection.
  - Shaytan, n'est-il pas dans les parages depuis plusieurs siècles maintenant, passant son temps à inviter et à inciter les hommes et les djinns au mal ?
  - Les progrès actuels de la science n'ont-ils pas démontré que les mécanismes du vieillissement sont des mécanismes qui peuvent être ralentis ?
- Ces quelques exemples devraient inciter à considérer différemment les choses : il est impossible intellectuellement de renier la possibilité que le Mahdi toujours en vie puisse être âgé de plus de 1000 ans.

#### d. Comment croire en un Imam invisible ?

Comment croire en l'amour ? Comment croire en Dieu ? Comment croire en l'existence de Shaytan ? Nous croyons en toutes ces choses bien que nous ne voyons rien de ces réalités. L'occultation du Mahdi n'est pas une première dans l'histoire de l'Islam : Les prophètes Jésus, Khizr (évoqué dans la sourate 18 al-Kahf aux versets 65 à 82), Ilyas ou encore Idriss sont eux aussi en vie mais invisibles.

Le Saint Coran dit par exemple au sujet du Prophète Jésus dans la sourate 4 (an-Nisâ) aux versets 155 à 159 : « Et à cause de leur mécréance et de l'énorme calomnie qu'ils prononcent contre Marie, et à cause de leur parole: "Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah"... Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié; mais ce n'était qu'un faux semblant! Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude: ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué, mais Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage. Il n'y aura personne, parmi les gens du Livre, qui n'aura pas foi en lui avant sa mort. Et au Jour de la Résurrection, il sera témoin contre eux. »

Allons plus loin. Dieu n'a-t-il pas commandé à une araignée de tisser une toile pour rendre invisible le Saint Prophète (saww) aux yeux des Mecquois, permettant ainsi une retraite en sécurité vers Médine ? Si Dieu l'a fait pour Son Bien-Aimé, ne peut-Il pas le faire pour son descendant ?

#### 7. Les signes de la parousie du Mahdi (as)

Aucune date précise de la parousie d'al-Hujjat n'existe dans les traditions (hadith) de nos Massoumînes (as). Le Mahdi (as) lui-même ignore la date exacte de son retour. Ainsi le Saint Prophète (saww) disait qu'à l'heure du Zuhur (parousie), Dieu ordonnera au Mahdi de réapparaître pour établir l'Islam originel.

Les Massoumînes ont également indiqués à la communauté islamique des signes annonciateurs du retour du Mahdi. Pour ceux qui oublient le Mahdi (as), ces signes sont une forme de rappel de son existence et de la réalité de sa parousie. Les signes sont nombreux. Nous ne pourrons donc pas les aborder en détail dans cet article. Mais attardons-nous sur quelques-uns qui sont très marquants :

#### a. Mais que représente Dajjal ?

Notre 6ème Imam (as) explique que la parousie n'aura pas lieu tant que l'apparition de 30 dajjals n'ait pas lieu. Le Saint Prophète (saww) dit d'ailleurs : « le jour du Qyama n'aura pas lieu tant que 30 dajjals n'apparaissent pas, clamant être des prophètes. » Allama Sayed Muhammad Sadr dans son livre « Tareekh Al-Ghaybatul Kubra » explique que la notion de dajjal est plus d'ordre métaphorique que littéral. Les dajjals sont très vraisemblablement des idéologies dont le but ultime est de s'opposer aux vérités islamiques, à réfuter son dogme et à éloigner de l'Islam le genre humain. À ce stade, il serait plus que pertinent de nous poser la question : de telles doctrines, philosophies ou idéologies n'ont-elles pas déjà vu le jour, s'opposant à l'Islam et à ses véritables valeurs ? En sommes-nous conscients ? Avons-nous tenté d'en savoir plus afin de ne pas être égaré ?

#### b. Qui est le Soufyani ?

Un homme aux apparences de droiture mais terriblement impitoyable s'élèvera de la Palestine pour prendre le contrôle de la Palestine, de la Syrie et de la Jordanie. Selon certaines traditions, on estime qu'il est un descendant de la lignée d'Abou Soufyan. Cet homme n'aura de cesse de traquer et de persécuter les musulmans se réclamant du shiisme à tel point qu'il promettra une récompense pour chaque chiite tué, que ce soit un enfant, une femme ou un malade.

#### c. La réapparition du Mahdi

la parousie aura lieu en deux grandes étapes. Allama Madjlissi, dans son ouvrage « Bihar ul Anwar », explique que durant le mois de Dhul Hajj précédant la parousie, quarante fidèles qui auront senti l'imminence de sa parousie vont rester à la Mecque et implorer Dieu pour rencontrer le Mahdi. Le Mahdi demandera à l'un d'entre eux d'annoncer son retour prochain près de la porte de la Sainte-Ka'ba entre le Rukn et le Maqâm. Un homme, le Nafs Zakiyya, se portera volontaire, sachant parfaitement qu'en accomplissant cet acte, il sera assassiné. Ensuite, 15 jours après, très probablement le jour d'Ashura, le Mahdi (as) réapparaîtra et l'humanité, chacun dans la langue entendra son annonce où il citera les versets suivants :

- Ce qui demeure auprès d'Allah est meilleur pour vous si vous êtes croyants! (Sourate 11 Hud – Verset 86)

- Et dis : « La Vérité (l'Islam) est venue et l'Erreur a disparu. Car l'Erreur est destinée à disparaître » (Sourate 17 al-Isra – Verset 81)

#### d. Les 313

313 généraux, dont cinquante femmes selon certaines traditions (hadith), accompagnés de

plusieurs dizaines de milliers de soldats rejoindront le Mahdi (as). En prêtant allégeance au Mahdi (as), ils vont aussi s'engager à honorer 26 conditions (Kitabe Jahan ba'daz zhuhur), tout comme l'ont fait avant eux les généraux d'Ali bin Abi Talib (as) :

1. Ne pas voler
  2. Ne pas commettre d'adultère
  3. Ne pas abuser des musulmans
  4. Ne pas tuer qui que ce soit illégalement
  5. Ne pas violer l'honneur de quelqu'un
  6. Ne pas attaquer la demeure ou le foyer de qui que ce soit
  7. Ne pas faire du mal ou blesser qui que ce soit
  8. Ne pas amasser de l'or, de l'argent, du blé ou de l'orge
  9. Ne pas usurper la propriété ou le bien d'un orphelin
  10. Ne pas faire de faux témoignages
  11. Ne pas abandonner les masdjids (il faut comprendre par là la fréquentation de ces lieux)
  12. Ne pas consommer d'alcool ou autres produits envirants et/ou toxiques
  13. Ne pas porter d'habits de soie ou contenant de l'or ou des fils d'or (pour les hommes)
  14. Ne pas porter de bracelets ou de bijoux en or (pour les hommes)
  15. Ne pas attaquer les voyageurs et les nomades
  16. Ne pas transiger avec le banditisme
  17. Ne pas transiger avec les questions liées à l'homosexualité
  18. Ne pas détruire les réserves/stocks de nourriture
  19. Se contenter/être satisfait du peu que l'on a
  20. Utiliser du parfum et des fragrances
  21. Rester loin de toute impureté
  22. Encourager le bien et les bonnes œuvres (amr bil ma'ruf)
  23. Interdire/prohiber le mal et les actes condamnables (Nahyi anil munkar)
  24. S'habiller simplement
  25. Se reposer à même le sol (sur un oreiller de terre)
  26. Lutter fermement dans le chemin d'Allah et selon Son droit
- e. Le monde avant la parousie du Mahdi

Jabir ibn Abdullah, un proche compagnon d'Imam Ali (as) fit un jour un rêve étrange qui le rendit terriblement perplexe. Confus, il décida d'en parler à Imam Ali (as). Après lui avoir raconté son rêve, Imam Ali (as) lui expliqua que c'était là les signes précurseurs de la parousie

du dernier Imam de sa lignée. Voici les explications d'Imam Ali (as) :

- « J'ai vu des habits accrochés dans le ciel, des hommes venant en prendre certains et laissant d'autres » : avant le retour du Mahdi, les musulmans prendront de la religion que ce qui

les intéresse ou que ce qui leur convient. Ils abandonneront et négligeront le reste. Question :

sommes-nous de ce groupe de musulmans ? Nous donnons de l'importance à la prière, au jeûne ou au Hajj. Qu'en est-il des autres obligations : le hijab, l'interdiction de la médisance, le respect d'autrui, quelque soit sa race, sa religion ou sa fortune. Imam Ali (as) ne disait-il pas à

Malik al-Ashtar que « un homme s'il n'est pas ton frère en religion alors il est ton égal en humanité. » Bien des fois, il est terrible de constater que même nos frères et sœurs en religion

sont rarement nos égaux en humanité... Posons-nous la question sommes-nous des

musulmans à mi-temps ?

- « J'ai vu des bétails malades et d'autres en bonne santé. Mais j'ai surtout vu des hommes

traire les animaux malades plutôt que les animaux sains » : viendra un temps où les

gouvernants (que ce soit ceux des pays ou des nations, ou des entreprises ou des

associations, etc.) prélèveront des taxes auprès des plus pauvres afin de préserver les plus riches. Maintenant prenons du recul et regardons notre monde : est-ce que nous en sommes

là ?

- « J'ai vu des malades rendre visite aux bien portants alors que l'Islam recommande l'inverse »

: à la veille de la parousie du Mahdi, les plus pauvres seront obligés de demander aux plus riches de l'aide et de l'argent car les plus aisés auront oublié qu'il est de leur devoir d'apporter

assistance aux plus faibles et aux plus vulnérables. Les plus aisés auront oublié que dans la fortune qu'il possède, se trouve la subsistance d'autres personnes : ils sont similaires à des tuyaux et des robinets par où transitent la subsistance d'autres personnes. Charge à eux de

redistribuer : c'est ainsi que leur foi est testée.

- « J'ai vu des hommes avec deux têtes » : ces têtes représentent cette schizophrénie humaine

qui consiste à gagner de l'argent aussi bien par des moyens légaux (halal) que des moyens illégaux (haram). Les gens qui gagnent de l'argent exclusivement de manière halal se font de

plus en plus rares. Cette manière de gagner sa subsistance est finalement un moyen de se donner bonne conscience, une méthode Coué qui permet aux hommes de se dédouaner de

l'argent qu'ils gagnent illégalement. Ainsi, par exemple, un importateur qui fraude au niveau des taxes douanières ou une personne qui travaille au noir et bénéficie par ailleurs des aides

sociales sont autant d'actes qui mettent du haram dans le halal. En sommes-nous là ?

Sommes-nous concernés ? Faisons notre propre examen de conscience.

Le Mahdi réapparaîtra un siècle impair, un vendredi, le jour de Achoura, très précisément à la Mecque. Ce sceau de l'Imamat établira un gouvernement dénué de toute forme d'injustice et d'oppression, la plus petite soit telle. Il sera établi à Kufa, dans le Masjid-e-Sahla, dans la ville même qui a vu naître le premier gouvernement islamique parfait mis en place par son aïeul Imam Ali (as).

Tout fidèle du Mahdi devrait faire cet effort de recherche afin d'approfondir sa connaissance du Mahdi. Et l'une des voies pour mieux découvrir qui est notre Imam c'est la lecture du doua-e-Nudba ou l'invocation de la lamentation. Il est très recommandé de lire cette invocation le vendredi après la prière du Fajr. Dans ce doua nous pouvons lire les lignes suivantes : « [...] Où est Hassan ? Où est Hussayn ? Où sont [donc] les fils de Hussayn, homme de bien après homme de bien, véridique après véridique ? Où est la voie après la voie ? Où est l'élite après l'élite ? Où [donc] sont les soleils levants ? Où sont les lunes éclatantes ? Où sont les étoiles brillantes ? Où sont les fondements du savoir, les étendards de la religion ? Où [donc] est la Grâce de Dieu qui ne fait point défaut de la Famille guide ? Où est celui que [Dieu] a préparé pour exterminer les injustes ? Où est celui qui a été choisi pour restaurer la religion et la Loi révélée ? Où est celui que l'on espère pour vivifier le Livre et [rétablir] ses normes ? Où est celui qui redonnera vie aux caractères de la religion et à ses partisans ? [...] [...]Où est celui qui vengera le sang [versé par le martyr] tué à Karbala' ? [...] [...]Que ma vie soit donnée pour toi, ô absent qui ne nous a pas quitté ! Que ma vie soit donnée pour toi, ô exilé qui ne nous a pas laissé ! [...] [...]Serons-nous là, autour de toi, quand tu seras l'Imam du monde, que tu auras rempli la terre de justice et fait subir aux ennemis humiliation et châtiment. [...] [...]O mon Dieu, établis entre lui et nous un lien qui nous amène en compagnie de ses ancêtres et mets-nous au nombre de ceux qui s'accrochent à eux et restent dans leur ombre ! [...] [...]Aide-nous à nous acquitter des droits qui lui sont dus, à nous évertuer de bien lui obéir et à bien nous garder de lui désobéir ! [...] » Gardons toujours à l'esprit que le Mahdi est universel et la portée de son message est universel.